



Licence professionnelle Commerce-distribution

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Commerce-distribution. 2016, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02039651

HAL Id: hceres-02039651

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039651>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Commerce-distribution

- Université d'Auvergne - UdA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université d'Auvergne - Uda

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Commerce, spécialité Commerce-distribution*, ouverte en septembre 2004, fait partie de l'offre de formation de l'Ecole Universitaire de Management - IAE de Clermont Ferrand. Elle s'adresse principalement à des étudiants disposant d'une formation bac+2 du secteur tertiaire : Brevet de Technicien Supérieur (BTS), Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), deuxième année de licence (L2). Elle forme aux fonctions commerciales des entreprises. Cette licence professionnelle vise à faire acquérir des compétences relatives à l'interaction entre l'entreprise et ses clients : analyse de l'environnement commercial, des besoins et attentes des clients actuels et potentiels, élaboration et gestion de la réponse commerciale adaptée. En conséquence, les connaissances délivrées par le biais des enseignements concernent l'analyse de la zone de chalandise, le merchandising, la gestion de la relation client, l'environnement multicanal, le droit de la distribution.

La formation est organisée en formation initiale avec une période de formation comprise entre septembre et mars et une période en entreprise comprise entre avril et septembre. Elle est aussi ouverte en formation continue hors contrat de professionnalisation et à la procédure de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou Professionnels (VAP).

Synthèse de l'évaluation

Les atouts de la licence professionnelle *Commerce-distribution* sont ceux attendus pour une licence professionnelle. On peut souligner une bonne adéquation aux objectifs de la formation, qui apparaît dans la présentation claire des métiers et types d'entreprises visés. On peut encore relever une place dans l'environnement claire et de qualité, qui confère à la formation à la fois l'attractivité et les ressources professionnelles nécessaires pour ce faire. Elle se caractérise, en outre, par la stabilité et la composition équilibrée de l'équipe pédagogique (30 % de professionnels) et des effectifs étudiants constants (21 à 22 étudiants tous les ans sur la période avec une variété de parcours antérieurs et d'origine géographique). Cela démontre une volonté de travailler à une petite échelle, la plus appropriée pour dispenser une formation de qualité, le tout avec une équipe pédagogique stable, soit deux gages d'un travail cohérent et d'une qualité satisfaisante sur la durée. Elle laisse une place importante à la professionnalisation à travers notamment l'intervention des professionnels à différents niveaux de la formation et la mise en place d'action terrain notamment. Elle s'illustre enfin par un très bon taux de réussite (100 % tous les ans) et un taux d'insertion professionnelle satisfaisant (autour de 70 % des répondants sur l'enquête nationale sur les trois années considérées).

Ce dossier reflète cependant différents points faibles, en partie classiques pour une licence professionnelle. Ainsi la place de l'international et l'adossé à la recherche sont relativement limités. En outre, le suivi formalisé des compétences semble trop peu présent. De même, les possibilités de pilotage ouvertes par les différents dispositifs (conseils de perfectionnement, travail de l'Observatoire de l'université notamment) ne semblent pas assez saisies. Enfin, l'ouverture à la formation continue apparaît marginale et l'absence d'alternance est à regretter, étant donné la force de ce levier d'insertion tout à fait en adéquation avec la philosophie des licences professionnelles.

Points forts :

- Bonne adéquation aux objectifs de la formation.
- Place dans l'environnement claire et de qualité.
- Stabilité de l'équipe pédagogique et des effectifs étudiants.
- Bons résultats en termes d'attractivité et de réussite.
- Place importante de la professionnalisation.

Points faibles :

- Utilisation insuffisante des dispositifs existants de suivi des diplômés et de gouvernance du diplôme.
- Absence d'alternance, formation continue très faiblement développée.
- Suivi des compétences peu présent.

Recommandations :

A ce stade, les recommandations sont peu nombreuses. La plus importante, soit le fait d'envisager l'alternance à terme, est d'ores et déjà prise en compte par les rédacteurs, qui semblent convaincus de l'intérêt de cette modalité d'enseignement pour continuer d'améliorer la professionnalisation de leurs étudiants. La seconde, soit le besoin d'améliorer la formalisation des dispositifs (outils de suivi des compétences), ou l'utilisation de ceux déjà mis en place (conseils de perfectionnement, suivi des diplômés) devra, quant à elle, faire l'objet d'une réflexion plus large au sein de l'établissement dans laquelle les licences professionnelles ont tout à fait vocation à être force de proposition avec leurs partenaires de terrain.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>L'adéquation du cursus aux objectifs est très bonne.</p> <p>Cette licence vise à former des cadres moyens dans le commerce et la grande distribution. Les objectifs associés sont clairement présentés. La maquette qu'elle propose est cohérente en termes de compétences et de savoirs attendus pour les débouchés professionnels prévus. Sont prises en compte tant la gestion des flux de marchandises que de questions plus marketing, plus comptables ou plus liées à des problématiques de management.</p>
Environnement de la formation	<p>Le positionnement de la formation dans son environnement est très bon. Il repose sur une forte insertion dans le paysage économique local à travers les partenariats avec les entreprises de divers secteurs tant sur le plan pédagogique (organisation et enseignement des cours ou encore adaptation à la demande de contenus, par exemple ajout de cours de comptabilité et de contrôle de gestion) que sur le plan de la proposition de stages. Mais ces partenariats ne sont pas formalisés.</p> <p>Elle n'a pas de concurrence sur le site et a un positionnement clair au niveau national, ce qui conforte son attractivité.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique répond tout à fait aux attentes pour une licence professionnelle. Elle implique dans des propositions suffisantes des enseignants titulaires et des professionnels (30 % hors Professeurs associés à temps partiels), ce de manière stable.</p> <p>Ces deux parties sont impliquées autant au niveau pédagogique qu'au niveau de la conception d'actions liées au développement de la formation (évolution des enseignements par exemple).</p>
Effectifs et résultats	<p>L'évolution des effectifs est complètement satisfaisante sur la période. Les effectifs sont constants dans le temps autour d'une vingtaine d'étudiants, ce qui assure une formation appuyée sur une logistique confortable et de bonnes conditions pédagogiques. De manière classique, la majorité des recrues vient de BTS, la place des autres diplômés (L2, DUT, etc.) peut encore être développée. Le taux de réussite est très fort (100 %).</p> <p>L'insertion est satisfaisante (autour de 70 % des répondants sur l'enquête nationale sur les trois années considérées).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Des liens entre la formation et la recherche sont affirmés dans le dossier, mais une analyse et des éléments d'information précis manquent. Ces éventuels liens sont trop peu visibles à travers le programme pédagogique, hors de l'intervention d'enseignants-chercheurs.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place accordée à la professionnalisation est tout à fait conforme aux attentes pour une licence professionnelle. Ceci est démontré tant par l'adaptation de la formation aux besoins des entreprises partenaires (maquette modifiée), par l'existence de cours <i>in situ</i> en entreprise (exemple merchandising), que par les modalités d'accompagnement les projets tuteurés et les stages (suivi individualisé, ateliers, tableau de bord). Le dossier dénote notamment une prise en main réelle de la formation professionnelle des étudiants qui s'appuie à la fois sur des exercices de formation aux différentes exigences des métiers liés (communication, techniques de recherche de stage, etc.), des entretiens réguliers individuels entre les étudiants et le responsable du diplôme, un suivi individualisé lors du stage et une fiche d'évaluation de ce dernier.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La durée des stages n'est pas précisée. Le reste de la procédure est tout à fait conforme aux attentes pour une licence professionnelle : validation par le responsable du diplôme et par le responsable des relations université/entreprises, suivi par un tuteur et un enseignant-chercheur référent, contact effectué avec l'entreprise, fiche d'évaluation, rédaction d'un rapport de stage.</p> <p>Le projet tuteuré participe à la professionnalisation des étudiants autour de leur recherche de stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international dans cette licence est faible. Aucun élément justifiant d'un positionnement ou d'une stratégie à l'international n'est de fait présenté. Cependant cette situation n'est pas surprenante étant donné le type de formation.</p> <p>Concernant l'apprentissage des langues étrangères, rien n'est précisé, si ce n'est un enseignement d'anglais du commerce et de la vente figurant dans la maquette.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Peu d'éléments sont donnés sur d'éventuels dispositifs spécifiques relatifs au recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite, ce qui se comprend en partie étant donné la facilité de recrutement (stabilité de l'effectif et origine des candidats) et le taux de réussite pour cette licence (100 %).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La place du numérique est standard (syllabus, emplois du temps en ligne), avec toutefois l'utilisation d'une plateforme pédagogique par les enseignants et les étudiants sans davantage de précision.</p> <p>La formation continue non prévue en début de période et limitée sur les deux dernières années (un puis deux étudiants) et l'absence de recrutement en VAE (alors que la formation est présentée comme attractive pour ce public) sont des faiblesses à souligner. L'absence d'apprentissage peut également être jugée problématique, mais sa mise en place impliquerait de changer l'organisation en deux temps de la formation, qui donne actuellement de bons résultats en termes de professionnalisation et de réussite.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La procédure d'évaluation est classique avec évaluation en contrôle continu pour les cours. Le stage est évalué à partir du rapport écrit rendu et de la fiche d'évaluation remplie par le tuteur. Le projet tutoré donne lieu à rapport écrit et soutenance. Le document ne donne pas davantage de détails sur les procédures appliquées.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi et l'acquisition de compétences n'est guère formalisé. Comme souvent, et malheureusement, il n'y a pas de démarche formalisée type portefeuille, mais un effort de suivi individualisé est présenté comme compensation.</p> <p>L'essentiel du suivi semble assuré par le responsable de la formation qui reçoit régulièrement les étudiants et fait le bilan de leur progrès.</p> <p>Le dossier ne fournit pas d'éléments sur l'organisation des compétences transversales.</p>

<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'organisation du suivi des diplômés est correcte. Celui-ci est en effet effectué par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante de l'Université. Il obtient des taux de réponse satisfaisants tant pour l'enquête nationale que pour l'enquête interne.</p> <p>Il n'y a cependant pas d'informations qualitatives sur l'insertion professionnelle ; on ne sait pas si ce suivi augmente la lisibilité et la visibilité de la formation du côté du public et des entreprises. Enfin, rien ne semble fait au niveau de la formation et rien n'est dit de la manière dont les instances de pilotage se saisissent des enquêtes de l'observatoire.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les procédures d'autoévaluation auraient dû être davantage précisées. Un conseil de perfectionnement est mis en place. Il comprend des étudiants et des enseignants (universitaires et professionnels). Les étudiants sont informés du contenu, de l'organisation et du fonctionnement du conseil. Les retours lors de ce conseil sont appuyés par la possibilité d'évaluation de la formation par les étudiants via la plateforme ENT (point peu détaillé cependant dans le dossier). Les échanges sont restitués auprès des parties prenantes après coup. Rien n'est toutefois explicité quant aux décisions effectives prises dans le cadre de cet outil d'amélioration continue.</p>

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle

Commerce-Distribution

Numéro de rapport : S3LP170012569

Nous remercions le Comité d'Évaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte pour la construction de la future offre de formation.

Concernant cette licence professionnelle, nous n'avons pas d'observation à formuler.

Clermont-Ferrand, le 20/05/2016
Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I




Professeur Alain ESCHALIER